



ville de
Grans

Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2026/05

1.4 Autres types de contrat

Approbation de l'offre de la société REGIS LOCATION pour une location d'une nacelle pour la désinstallation des illuminations de Noël 2025 à Grans

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le 15/01/2026

ID : 013-211300447-20260114-DEC_2026_05-AU



Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Considérant la nécessité de la commune de solliciter une entreprise pour une location d'une nacelle pour la désinstallation des illuminations de Noël 2025 à Grans, pour une période du 19 au 23 janvier 2026,

Vu la consultation lancée auprès des sociétés, REGIS LOCATION et LOXAM,

Vu les offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la société REGIS LOCATION enregistrée en Mairie le 14 janvier 2026 sous la référence GED 2026-88 correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer l'offre pour une location d'une nacelle pour la désinstallation des illuminations de Noël 2025 à Grans, avec la société REGIS LOCATION, sise Z.I. du Quintin -13300 SALON-DE-PROVENCE, pour un prix global et forfaitaire de mille deux cent cinquante-deux euros et soixante-dix centimes hors taxes (1 252.70€ HT) et toutes taxes comprises de mille cinq cent trois euros et vingt-quatre centimes (1 503.24€ TTC).

Article 2 :

La location est conclue à compter de sa notification jusqu'à la fin de la période.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 14 janvier 2026

Publié le 15/01/2026

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 14/01/2026
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES



OFFRE DE PRIX N° 34-002408

Établi par **Jeremie Caldara**

Zi Du Quintin
13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04 90 17 02 80
Email : agence.salon@regisloc.fr
SIREN 30502451500416
Contact :
Chantier : **MAIRIE DE GRANS**
13450 GRANS

MAIRIE DE GRANS

6 BD VICTOR JAUFFERT

13450 GRANS

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
08/01/2026	111690	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
Location du 19/01/2026 au 23/01/2026							
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M Dépôt de garantie 1400.00 €, Franchise 8 HR /Jour 41.13€ / HR supp Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 329.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 297.00€ Prix / J de 21 J à infini : 238.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition	Jour	329.00	34	217.14	J 5	1 085.70
1	- COMPTEUR KMS Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 0.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition		0.00				164.50
	- Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire	Comm.	0.00				0.00
	- Permis obligatoire	Comm.	0.00				

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement. Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE GRANS**

Date 15/01/2026

Le Maire,
Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision n° 2026-06 du 14/01/2026

TOTAL HT	1 252,70 €
dont ECO-PART.	2,50 €
MONTANT TVA	250,54 €
TOTAL TTC	1 503,24 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois

